

Compte rendu du Conseil Municipal de la Commune de Sénouillac

N° 7 du 05 Avril 2016

Convocation : du 29.03.2016

Présents : Bernard FERRET, Sandra VICENTE, Gilles FORT Adjoint

Nicolas RAYNAL, Corinne MALBERT, Véréna VOARINO, Sébastien RIVAT, Christine DURIEZ, Sébastien ALAUZET, Manon ISSERTE

Absente : Karine SZYGENDA

Procurations : Lorraine FONVIELLE à Bernard FERRET, Vincent CLASSINE à Sandra VICENTE, Grégory FABRE à Gilles FORT, Emmanuel BISTES à Sébastien ALAUZET

Secrétaire de Séance : Corinne MALBERT

Approbation du Dernier CR du conseil N° 6 du 22 Mars 2016

- **Présentation du compte de gestion 2015**

Vote : pour 14 - contre : 0

- **Approbation du Compte Administratif 2015**

Analyse : Charges : 554 941 €. Une baisse de 5 663 € des charges à caractère général, les charges de personnel qui progressent de 16 272 € sont compensées en recettes grâce aux aides à l'emploi 13 100 €. Une baisse des intérêts d'emprunts – 4 460 € et une progression de la contribution aux organismes de 9 300 €, soit une progression des charges de 1,15%.

Recettes : 692 568 €. En progression, dues à l'augmentation du potentiel fiscal mais surtout grâce aux dotations de compensation et de péréquation et les locations des immeubles.

Soit une recette de fonctionnement de 137 627 €.

En Investissement : un résultat positif de 5 667,85 € avec la fin du remboursement de l'emprunt de trésorerie 65 000 € ; les travaux du Carrefour de la D3 14 747,40 € ; le mur de l'école 20 745,43 € ; la voirie pour 63 939,58 €.

Vote en l'absence du Maire : pour 12

- **Affectation du résultat :**

Le déficit cumulé des exercices précédents en investissement – 132 430,83 € est comblé par le résultat de fonctionnement + 137 626,93 € = 5 196,10 €.

Les restes à réaliser en dépenses investissement 25 004,21 €. En dépenses : 43 208,73 € (Voirie : 16 816,86 €; Embellissement du village : 6387,52 €; Opah : 3 000,00 €, Etude économie d'énergie bâtiments : 8 270,33 €; Mise en conformité matériel incendie : 2 850,00 € plus ...) et en recettes 18 204,52 € (8 986,62 € subvention du mur de l'école; subvention économie sur les bâtiments, plus ...).

Vote : pour 14

Un point sur les emprunts :

Objet de l'emprunt	Année de réalisation	Année de fin	Capital initial	CRD au 01/01/2016	Annuité 2016
Cantine et garderie	2 006	2 026	280 000,00 €	154 000,00 €	19 875,63 €
Routes et ateliers municipaux	2 007	2 022	170 000,00 €	92 358,75 €	15 260,56 €
Tracteur	2011	2017	75 676,80 €	22 744,43 €	11 518,00 €
Epareuse	2 011	2 018	30 000,00 €	10 357,30 €	4 595,38 €
Mairie, salle des fêtes et école	2 011	2 025	350 000,00 €	272 154,83 €	32 022,30 €
Total				551 615,31 €	83 271,87 €

Cela représente 479 €/habitant (INSEE 2015 : 1 121 habitants) ; la moyenne des communes de la strate est à 596€/habitants

- **Délibérations : Proposition et approbation de la note de service et règlement du service d'assainissement collectif.**

Il est nécessaire de mettre en place ce règlement de service pour pouvoir effectuer les contrôles et les recommandations aux usagers de l'assainissement collectif. Ex : mise dans le réseau d'eaux pluviales, huiles de vidange, objets divers obstruant les canalisations, etc. Ce nouveau règlement sera distribué aux 187 abonnés.

Vote : pour 14

- **Délibération : Autorisation de lancement d'opérations**

Pour démarrer l'opération diagnostic réseau de la station d'épuration, Route de Laval (devis 6 900,00 € TTC), nous ne ferons pas le test à la fumée (1 600,00 € de moins sur le devis), plutôt affecter ce montant à de l'hydro-curage.

Et engager la mission de maîtrise d'œuvre pour l'opération de curage de la lagune existante (devis 3 696,00 € TTC).

Vote : pour 14

- **Délibération : Approbation du RPQS du SIAEP**

27 communes adhérentes, une population desservie de 25 000 habitants, 11 101 abonnés, une production de 1 860 530 m³, un réseau de 855 km et 1 172 333 m³ consommés, soit une moyenne de 105 m³ par abonné.

Vote : pour 14

- **Délibération : Autorisation de recrutement d'agents contractuels de remplacement**

Déjà prise lors du premier mandat, mais non renouvelée depuis. Pour pallier à l'absence par des remplacements provisoires et de courte durée par des agents contractuels.

Vote : pour 14

- **Présentation du budget primitif de l'Assainissement 2016**

C'est un budget excédentaire depuis la réévaluation des redevances, l'année 2016 sera l'année de la mise en réalisation.

Dans un premier temps, le curage d'un des étangs de lagunage. Nous allons engager la mission de maîtrise d'œuvre pour l'opération de curage de la lagune existante, voter le règlement de service de l'assainissement collectif et réaliser l'opération de diagnostic du réseau de la Route de Laval. Le choix de l'option pour le nouveau système d'assainissement n'ayant pas été fait, l'option la plus coûteuse pour l'établissement du budget a été retenue provisoirement, car à ce jour Il nous manque certains éléments que doit nous fournir notre maître d'œuvre.

Vote : pour 14

- **Budget primitif Commune 2016**

Fonctionnement :

Les imprévus et aléas divers nous obligent à être prudents pour construire le budget, néanmoins nous devons maintenir un service public. Il est proposé d'adapter au plus juste chaque compte tout en gardant une réserve de réalisation de 5%, il est donc proposé une progression des charges de 14 000,00 €. Nous subissons une diminution supplémentaire de la DGF de 11 532 € (dans le cadre de la participation au désendettement de l'État) compensée par une augmentation des dotations de péréquation (DSR rurale et cible) de 11 535€. Une attention particulière sera faite sur les combustibles, les énergies (gaz et électricité), deux postes en constante progression pour lesquels nous allons lancer des études thermiques des bâtiments. Une recette de fonctionnement prévue en 2016 de 114 456 €.

Investissement :

Ci-dessous la liste des principaux investissements prévus au budget 2016, les montants sont établis pour une grande partie sur des devis, les dossiers de subventions sont en cours d'instruction.

Projets d'investissement 2016	Montant TTC	Montant HT	Subvention attendue	TVA à récupérer	reste à charge
Plan Ad'AP	28 236,60 €	23 530,50 €	15 294,93 €	4 450,37 €	8 491,30 €
Aménagement boulangerie	202 405,06 €	168 670,88 €	104 647,70 €	31 901,06 €	65 856,30 €
Aménagement espace santé et social	95 567,41 €	79 639,51 €	49 376,49 €	15 062,38 €	31 128,54 €
Aménagement Paysager	67 044,78 €	55 870,65 €	36 315,92 €	10 566,93 €	20 161,93 €
Sécurité routière	24 432,39 €	20 360,33 €	6 108,10 €	3 850,79 €	14 473,50 €
Aménagement garage contre l'église	3 000,00 €	2 500,00 €	1 300,00 €	472,83 €	1 227,17 €
Mise aux normes électriques	3 000,00 €	2 500,00 €	1 300,00 €	472,83 €	1 227,17 €
Sécurité incendie	7 200,00 €	6 000,00 €	2 859,96 €	1 134,79 €	3 205,25 €
Aménagement poste /mairie	15 000,00 €	12 500,00 €	6 250,00 €	2 364,15 €	6 385,85 €
voirie entretien	16 816,86 €	14 014,05 €	12 000,00 €	2 650,51 €	2 166,35 €
voirie réfection à neuf	62 789,71 €	52 324,76 €	14 400,00 €	9 896,29 €	38 493,42 €
matériel cantine	6 000,00 €	5 000,00 €	4 000,00 €	945,66 €	1 054,34 €
Total	531 492,81 €	442 910,68 €	253 853,10 €	83 768,58 €	193 871,13 €

Présentation du pré projet de l'aménagement du local de la CUMA réalisé par l'architecte avec la partie boulangerie ainsi que l'aménagement de l'espace santé. Les montants sont conformes aux prévisions pour la partie boulangerie et il faut compter environ 95 000,00 € TTC pour la partie espace santé. Des modifications doivent être apportées aux plans et une prochaine réunion avec l'architecte est à prévoir.

Il sera fait une autre demande de subvention pour les investissements (boulangerie, aménagement paysager et espace santé et social) dans le cadre du FSIPL (Fond Soutien à l'Investissement Public Local). Une nouvelle enveloppe de subvention reçue il y a peu et destinée à des projets à réaliser dans l'année. Cette subvention peut venir en complément de celle de la DETR. Le financement du reste à charge se fera par de l'autofinancement et de l'emprunt qui sera défini au moment en fonction de la réalisation.

Il est à noter que ces investissements généreront des loyers qui devront compenser l'amortissement de l'emprunt nécessaire.

Vote : pour 12 - abstentions 2

- **Proposition des travaux de voirie 2016**

Voirie refaite à neuf avec le SIVU		Entretien voirie en régie	
Chemin des palisses 1 115ml	30 420,11 €	Fossés route de la linaudié Brunerie	2 640,00 €
CVC 9 Mitoyen Rivières 235 ml/2	2 782,61 €	Fossés et entretien divers	8 601,65 €
Chemin du Gayou 360ml	5 050,71 €	Enrochement rte de la ferandié	2 772,40 €
Camp de Molle 60ml	1 616,31 €		
Travaux point à temps 4 jours	9 963,36 €		
Total HT	49 833,10 €	Total HT	14 014,05 €
Imprévu + 5%	52 324,76 €		
Total TTC	62 789,71 €	TTC	16 816,86 €
subventions Favil	14 400,00 €	Sub fonds de concours	12 000,00 €
TVA N-2	7 600,00 €	TVA à recup en 2018	2 650,51 €
à charge mairie	40 789,71 €	A charge mairie	2 166,35 €

Vote : pour 14

- **Proposition Aménagement Poste dans locaux Mairie**

Objet	Entreprise	Prix TTC
Aménagement placard dans hall mairie	Cailhol	3 885,60 €
Rideau séparatif tissu	Atelier du Pastel	206,40 €
Rideau métallique	Albi métal store	5 280,00 €
armoires	Non défini, estimatif max	5 628,00 €
divers mobiliers		
Total TTC		15 000,00 €
Total HT		12 500,00 €
Subvention de la poste		6 250,00 €
Reste à charge mairie		6 250,00 €

Vote : pour 14

Questions diverses :

- Faire des propositions pour un nouveau nom à la nouvelle région (dernier délais 15 Avril)
Suggestions : Occitanie, Carré Sud...

- **Point sur l'ALAE.**

Après une période de mise en place, avec beaucoup de contraintes administratives, les actions auprès des enfants ont pu démarrer, c'est grâce à l'ALAE que les manifestations de Noël et du carnaval ont pu être réalisées ; on peut espérer aussi la fête de fin d'année. On constate aussi l'évolution au niveau de la prise du repas qui se fait beaucoup plus dans le calme. Il faut souligner l'excellent travail de la directrice qui a su mettre en relation tous les acteurs du scolaire et du périscolaire, ainsi que l'implication de l'ensemble des agents. D'un point de vue financier, les aides de la CAF couvrent les dépenses supplémentaires engagées et les tarifs proposés aux familles sont conformes aux prévisions. Mêmes recettes, mais mieux réparties.

Pour information : nombre d'enfants inscrits à l'Alae multisite

Fayssac : 39 ; Cestayrols : 22 ; Sénouillac : 97 ; Labastide : 70 ; Rivières : 112 ;

Soit un total de 340 enfants inscrits.

- **Compte rendu de la réunion des Associations du 24.02.2016**

Présentation des associations présentes et représentées : le Foot Loisirs, Nissodia, APE, Quilles, Un Point c'est tout, Gymnastique volontaire.

La quarantaine, Sauvegarde de l'église de Mauriac, Génération mouvement, Tarot, le Club de théâtre et l'association St martin et Mauriac, excusées.

Points divers abordés :

Tarif SACEM

La Sacem propose un forfait avantageux aux mairies adhérentes à l'AMF, mais pour 3 manifestations seulement.

Matériel / Sono de la mairie / Salle des Spectacles

Les Aînés nous informent qu'ils disposent d'un vidéo projecteur qu'ils se proposent de prêter à une autre association en cas de besoin. La mairie rappelle qu'elle met à la disposition des associations tables et chaises. Une nouvelle sono, acquise par la commune, est également disponible pour ceux qui le souhaitent.

Panneaux d'affichage

La commune envisage d'installer 3 nouveaux panneaux d'affichage aux entrées du village.

Défibrillateur

Un défibrillateur sera prochainement installé à l'extérieur de la mairie afin d'être accessible à tous (Salle des Spectacles).

Maintenant, l'avoir c'est bien mais savoir s'en servir c'est mieux. En ce sens, une formation dispensée par les pompiers est proposée aux associations (en substitution totale ou partielle de la subvention attribuée les années précédentes).

Coût de la formation : 60€/personne. Sessions de 8 à 12 personnes maximum.

Forum des Associations

En 2014 le forum s'était déroulé l'après-midi du Marché Gourmand. En raison de la très faible fréquentation en début d'après-midi, il a été décidé de reconduire le forum des associations pour 2016 mais uniquement à partir de 16h/17h.

Fête de la Saint-Pierre : 25 et 26 juin

Organisée par l'association " la Quarantaine c'est fou". La commune souhaite que toutes les associations se sentent concernées par l'évènement afin d'y apporter une dynamique supplémentaire sous le signe de la cohésion et du lien intergénérationnel.

Il est proposé au Conseil Municipal de nommer un coordonnateur à l'ensemble des associations qui souhaitent s'investir pour la fête du village. : est nommé M. Nicolas Trichaud en collaboration avec Mme Véréna Voarino, responsable de la vie associative et de Sébastien Rivat responsable jeunesse et sport.

APE

Avec la nouvelle structure de l'ALAE cette année, une nouvelle impulsion a été donnée aux enfants de la commune.

L'APE est en cours de réflexion sur l'organisation d'une kermesse de fin d'année scolaire.

- **GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
Cette compétence obligatoire est affectée aux communes et communautés de communes au plus tard le 1er janvier 2018.
Le syndicat "Rivieres Tarn nous a communiqué les cartes des deux principaux cours d'eau qui traversent notre commune (la Saudrone et le Vieulac). Nous devons répertorier les endroits à risque.
- **Obligation de recensement des oiseaux détenus dans le cadre de la lutte contre l'influenza aviaire**
Les administrés sont appelés à venir récupérer le formulaire de détenteur de volailles en mairie

Séance levée à 00h

Prochain conseil le Mardi 10 Mai

Bernard FERRET	Karine SZYGENDA <i>Absente</i>	Gilles FORT	Sandra VICENTE	Nicolas RAYNAL
Véréna VOARINO	Grégory FABRE <i>Procuration à Gilles FORT</i>	Christine DURIEZ	Vincent CLASSINE <i>Procuration à Sandra VICENTE</i>	Sébastien RIVAT
Corinne MALBERT	Lorraine FONVIELLE <i>Procuration à Bernard FERRET</i>	Emmanuel BISTES <i>Procuration à Sébastien ALAUZET</i>	Sébastien ALAUZET	Manon ISSERTE